

Commémoration du 102e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918

Communiqué de Mr le Maire



Commémoration du 102e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918

En raison des dernières mesures sanitaires, annoncées par le Gouvernement, liées à la crise sanitaire du COVID-19, nous sommes contraints de devoir organiser cet évènement à huis clos.

Rassemblement, devant le Monument aux morts, à 11 h, pour le 102e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, avec la présence d'Alain Scudellaro, maire de Lamothe-Goas, et des membres du Conseil municipal (6 personnes maximum).

Lecture du message, énoncé des enfants de Lamothe-Goas Morts au champ d'honneur, dépôt de gerbe, hymne national.

La cérémonie sera filmée en direct et disponible sur la page Facebook de la mairie.